



Djogbénou renforce l'axe Bénin-Turquie

N° 542 DU 21 AVRIL 2026

du jour L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATIONS, D'ANALYSES, D'INVESTIGATIONS ET DE PUBLICITÉS

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

COOPÉRATION JUDICIAIRE INTERNATIONALE

Déclaration de Mario Metonou

PAGE 08

TRANSITION POLITIQUE AU SOMMET DE L'ÉTAT

PAGE 03

24 mai, l'heure de WADAGNI



PAGE 02

ORGANISATION DES CÉRÉMONIES OFFICIELLES AU BÉNIN



Un nouveau protocole d'Etat

HOMMAGE NATIONAL AU SOMMET DE L'ÉTAT

PAGE 07

Porto-Novo célèbre Talon



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

Les résidences

FENOU

APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS

0198904640 / 0144904640

Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



ORGANISATION DES CÉRÉMONIES OFFICIELLES AU BÉNIN

Un nouveau protocole d'État

Le Bénin se dote d'un cadre protocolaire entièrement repensé. À travers le décret n°2026-107 du 11 mars 2026, le président Patrice Talon établit une hiérarchie précise des autorités publiques. Objectif : clarifier les règles de préséance et harmoniser l'organisation des cérémonies officielles sur toute l'étendue du territoire.

Le gouvernement béninois a franchi une nouvelle étape dans la structuration de l'État en adoptant un décret fixant un ordre protocolaire détaillé. Ce texte définit désormais une hiérarchie officielle regroupant 68 catégories de personnalités, allant des plus hautes autorités de la République aux responsables locaux.

Au sommet de cette organisation figure le Président de la République en exercice, suivi du Président élu non encore investi, puis du Vice-Président. Une innovation majeure réside dans la place accordée au Président du Sénat, désormais classé devant le Président de l'Assemblée nationale, traduisant l'évolution institutionnelle issue de la révision constitutionnelle de décembre 2025.

Les anciens chefs d'État et leurs adjoints conservent une position de premier plan, en fonction de l'ancienneté de leur mandat. Ils sont suivis par les présidents des grandes juridictions – Cour constitutionnelle, Cour suprême, Cour des comptes et Haute Cour de justice – ainsi que par les responsables d'institutions constitutionnelles et organes de régulation. Les membres du gouvernement, parlementaires, hauts fonctionnaires et cadres administratifs

s'insèrent ensuite dans cette chaîne hiérarchique selon leur rang.

Le décret précise également les règles strictes d'application du protocole. Il stipule notamment que les rangs ne sont pas transférables : un représentant ne peut prétendre au rang de l'autorité qu'il remplace, sauf dans le cas spécifique du Président de la République. En revanche, les personnalités exerçant des fonctions intérimaires bénéficient du rang correspondant à leur position temporaire. Par ailleurs, toute personne occupant plusieurs fonctions est classée selon son poste actuel, à l'exception des anciens présidents.

Autre innovation notable : l'introduction d'une modulation territoriale. Les préfets conservent la préséance au niveau départemental, tandis que les maires sont prioritaires dans leur commune, sauf en présence d'une autorité de rang supérieur. Ce dispositif vise à adapter le protocole aux réalités locales tout en maintenant la cohérence nationale.

Enfin, le texte encadre minutieusement le déroulement des cérémonies officielles, notamment l'ordre d'arrivée, d'installation et de départ des personnalités lors des manifestations présidées par le Chef de l'État.

Avec cette réforme, le Bénin se dote d'un outil moderne et structurant pour la gestion des événements publics, renforçant ainsi la lisibilité de l'action institutionnelle et le respect des symboles républicains.

Youssef AVOCEGAMOU



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02**

RÉDACTION

**Eméric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssef Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)**

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84**

TRANSITION POLITIQUE AU SOMMET DE L'ÉTAT

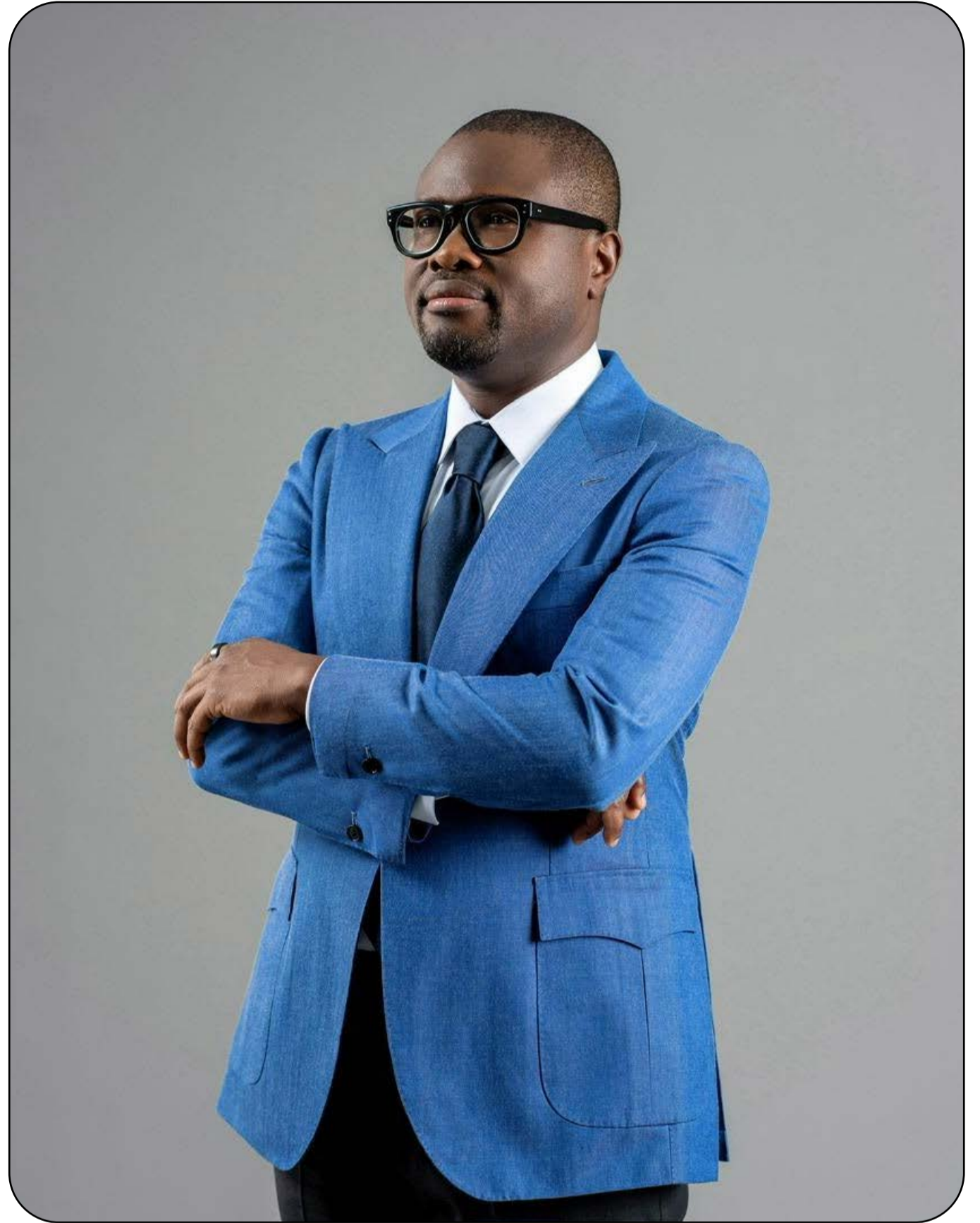
24 MAI, L'HEURE DE WADAGNI

Le Bénin s'apprête à vivre un moment décisif de son histoire politique avec l'investiture du nouveau président de la République, Romuald WADAGNI. Prévues pour le 24 mai prochain, cette cérémonie marquera également la formation de son tout premier gouvernement, dans un contexte d'attentes fortes et d'espoirs renouvelés.

Le 24 mai s'annonce comme une date charnière pour la République du Bénin. Ce jour-là, Romuald WADAGNI prêtera serment en qualité de président de la République, ouvrant ainsi une nouvelle page de la gouvernance nationale. Après plusieurs années passées au cœur de l'appareil économique de l'État, notamment en tant que ministre des Finances, l'homme accède à la magistrature suprême avec une réputation de rigueur et d'efficacité.

L'investiture, qui devrait se dérouler dans un cadre solennel en présence de plusieurs personnalités nationales et internationales, symbolisera non seulement la continuité institutionnelle, mais aussi le renouveau politique attendu par de nombreux citoyens. Dans les milieux politiques comme au sein de l'opinion publique, les regards sont désormais tournés vers les premières décisions du nouveau chef de l'État.

Parmi celles-ci, la formation du premier gouvernement constitue une étape cruciale. Ce nouvel exécutif sera scruté de près, tant pour sa composition que pour les orientations qu'il imprimera à l'action publique.



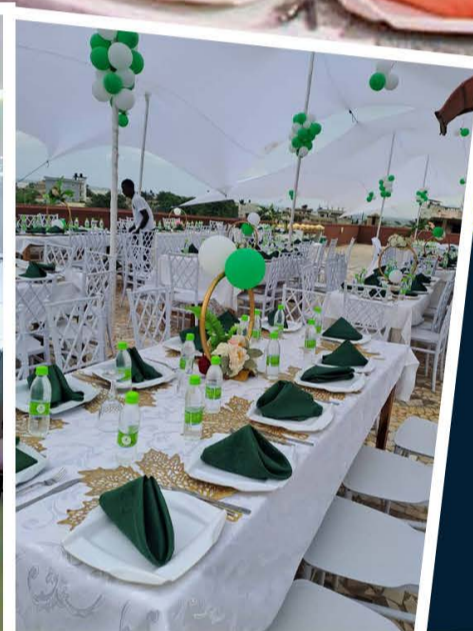
Entre équilibre politique, compétence technocratique et représentativité nationale, Romuald WADAGNI devra opérer des choix stratégiques capables de répondre aux défis économiques, sociaux et sécuritaires du pays.

Les attentes sont particulièrement élevées en matière de gouvernance économique, de création d'emplois et de consolidation des acquis démocratiques. Le nouveau président est également attendu sur sa

capacité à rassembler et à renforcer la cohésion nationale dans un contexte sous-régional marqué par des tensions.

À l'approche de cette échéance, le 24 mai s'impose déjà comme une date historique, porteuse d'espoirs et de responsabilités. Pour Romuald WADAGNI, c'est le début d'un mandat décisif, sous le regard attentif de toute une nation.

Emeric Joël ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE ET COOPÉRATION BILATÉRALE

Djogbénou renforce l'axe Bénin-Turquie



Le Président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, a reçu en audience l'ambassadeur de Turquie près le Bénin. Cette rencontre a permis de consolider les relations bilatérales et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays, notamment sur le plan parlementaire.

Le Palais des Gouverneurs

à Porto-Novo a servi de cadre, ce lundi 20 avril 2026, à une importante audience diplomatique. Le président de la 10^e législature, Joseph Fifamin Djogbénou, y a accueilli Mesut Koç, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Turquie près le Bénin.

Au cœur des échanges, les deux personnalités ont

salué la qualité des relations entre Turquie et Bénin, tout en réaffirmant leur volonté commune de les hisser à un niveau supérieur. Le diplomate turc a notamment transmis au président du Parlement béninois un message de félicitations émanant de son homologue turc, marquant ainsi l'intérêt accordé à la coopération entre les deux institutions.

Les discussions ont également porté sur les pistes de renforcement de la collaboration dans plusieurs secteurs clés, notamment l'économie, la culture et les échanges humains. Des domaines spécifiques tels que la santé, le tourisme et le textile ont été identifiés comme prioritaires pour une coopération plus dynamique.

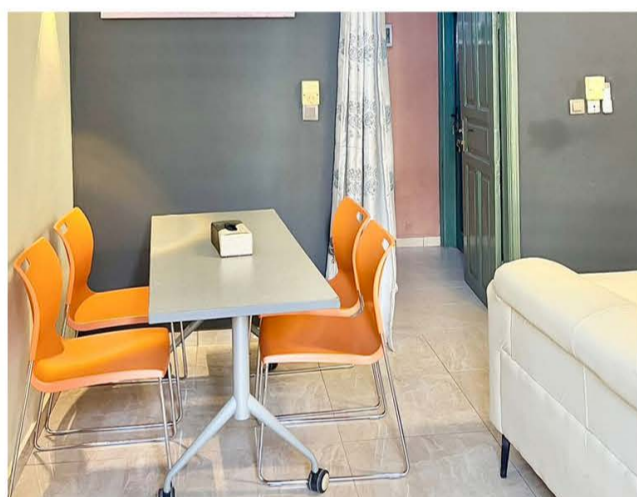
Dans cette dynamique, la mise en place prochaine d'un Groupe d'amitié interparlementaire Bénin-Turquie a été annoncée. Cette initiative vise à intensifier les échanges entre les deux parlements et à favoriser un rapprochement durable entre les peuples béninois et turcs.

À l'issue de l'audience, l'ambassadeur turc s'est réjoui de la qualité des échanges, soulignant qu'ils traduisent une volonté partagée de consolider davantage les liens d'amitié et de coopération entre les deux nations.

Emeric Joël ALLAGBE



Les résidences FENOOU



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

HOMMAGE NATIONAL AU SOMMET DE L'ÉTAT

Porto-Novo célèbre Talon

À l'initiative de la FENAMAG, une grande cérémonie nationale est annoncée le 2 mai 2026 dans la capitale. Objectif : rendre hommage au Président Patrice Talon pour ses dix années à la tête du Bénin.

La capitale politique et administrative du Bénin, Porto-Novo, s'apprête à accueillir un événement d'envergure nationale. La Fédération Nationale des Mouvements, Associations et Groupes engagés pour la paix, la médiation, l'unité nationale et le vivre-ensemble (FENAMAG), sous la conduite de son président Briston Wilfried Amoussou-Guenou,

lance une vaste mobilisation en hommage au chef de l'État, Patrice Talon.

Prévue pour le samedi 2 mai 2026 à 10 heures, cette initiative prendra la forme d'une cérémonie nationale de distinction baptisée « Tapis Rouge ». L'événement vise à saluer le parcours et les actions du Président Talon durant la décennie écoulée à la tête du pays.

Selon les organisateurs, cette célébration se veut inédite, tant par son ampleur que par sa portée symbolique. Elle ambitionne de rassembler les

Bénois autour des valeurs de reconnaissance, d'unité et de cohésion nationale. Pour Briston Wilfried Amoussou-Guenou, le Président Talon incarne une figure majeure dont les réalisations méritent d'être honorées à la hauteur de leur impact.

Déjà, l'appel à la mobilisation connaît un écho favorable à travers le pays. Dans villes et villages, les préparatifs s'intensifient pour faire de cette journée une véritable fête nationale, marquée par une forte ferveur populaire. Les initiateurs espèrent ainsi inscrire cet hommage dans la mé-

moire collective et inspirer les futures générations dirigeantes.

La FENAMAG invite, à cet effet, l'ensemble des acteurs socio-politiques, administratifs ainsi que tous les citoyens désireux de témoigner leur reconnaissance, à se rapprocher du comité d'organisation. La cérémonie devrait également être marquée par une attention particulière à l'endroit du président nouvellement élu, en guise de transition symbolique entre deux étapes de la vie politique nationale.

Youssef AVOCEGAMOU



COOPÉRATION JUDICIAIRE INTERNATIONALE

Déclaration de Mario Metonou



Le Procureur spécial de la CRIET, Mario Metonou, a officiellement confirmé l'arrestation de Kèmi Séba en Afrique du Sud et détaillé les démarches judiciaires engagées par le Bénin, notamment la préparation d'une demande d'extradition.

C'est à travers une déclaration de presse que le Procureur spécial près la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET), Mario Metonou, a levé le voile sur l'arrestation de l'activiste béninois Kèmi Séba en République d'Afrique du Sud.

Selon les précisions apportées par le magistrat, de son nom à l'état civil Stellio Gilles Robert Capo Chichi, l'intéressé a été interpellé le 13 avril 2026 à Pretoria par les autorités sud-africaines. Cette arrestation s'inscrit dans le cadre de poursuites judiciaires engagées contre lui pour diverses infractions.

Mario Metonou a indiqué que

Kèmi Séba faisait déjà l'objet de deux mandats d'arrêt délivrés par la justice béninoise. Le premier, en date du 13 juin 2025, concerne des faits présumés de blanchiment de capitaux. Le second, daté du 12 décembre 2025, porte sur des accusations d'apologie de crime ainsi que d'incitation à la haine et à la violence.

Dans sa déclaration, le Procureur spécial de la CRIET a précisé que les autorités judiciaires béninoises ont officiellement saisi leurs homologues sud-africains afin d'obtenir l'arrestation provisoire du mis en cause. Cette mesure vise son placement en détention en Afrique du Sud, dans l'attente de la formalisation d'une demande d'extradition vers le Bénin.

À ce stade, a souligné Mario Metonou, la demande d'extradition n'est pas encore introduite. Toutefois, elle est en cours de préparation et s'inscrit dans le cadre des conventions internationales liant le Bénin et l'Afrique

du Sud. Il a insisté sur le fait que la procédure est exclusivement judiciaire, conduite dans le strict respect des règles de droit.

Le Procureur spécial a par ailleurs salué le professionnalisme des autorités policières et judiciaires sud-africaines, tout en rassurant l'opinion publique sur la transparence du processus. Il a enfin affirmé que toutes les informations relatives à l'évolution de cette affaire seront communiquées en temps opportun.

Par cette sortie médiatique, Mario Metonou met en lumière la détermination de la CRIET à faire aboutir les procédures engagées, tout en illustrant l'importance de la coopération judiciaire internationale dans la lutte contre les infractions économiques et les dérives criminelles.

Youssef AVOCEGAMOU

GESTION DES CARRIÈRES MILITAIRES AU BÉNIN

34 jeunes officiers accèdent à de nouveaux grades



Le gouvernement béninois franchit une nouvelle étape dans la valorisation des ressources humaines militaires. Trente-quatre élèves officiers d'active viennent d'être promus à différents grades, à la faveur d'une décision entérinée en Conseil des ministres.

Au sein des Forces armées béninoises, une nouvelle vague de promotions vient consacrer le mérite et le parcours de jeunes officiers. En effet, la direction des ressources humaines de l'état-major de l'armée de terre a publié, le 13 avril 2026, la liste des élèves officiers d'active concernés par cette mesure.

Cette décision, bien que rendue publique récemment, remonte au Conseil des ministres du 3 décembre 2025, où elle avait été officiellement validée.

Au total, 34 élèves officiers bénéficient de cette promotion. Ils sont élevés aux grades de sous-lieutenant et

de lieutenant, ou à des rangs équivalents selon leurs corps d'appartenance.

Les prises d'effet de ces nominations ne sont pas uniformes. Pour la majorité des bénéficiaires, elles sont fixées au 1er janvier 2025. Toutefois, certains officiers voient leur promotion rétroagir à des dates antérieures, notamment les 1er avril, 1er juillet ou 1er octobre 2024. D'autres, en revanche, accèdent à leurs nouveaux grades à compter du 1er avril 2025.

À travers cette décision, les autorités militaires réaffirment leur volonté de promouvoir la compétence, la discipline et l'engagement au sein de l'armée de terre. Cette mesure s'inscrit dans une dynamique de modernisation de la gestion des carrières et de reconnaissance du mérite des jeunes cadres militaires.

Youssef AVOCEGAMOU

SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR

Poussière domestique : le danger invisible

Longtemps négligée, la poussière de maison s'impose aujourd'hui comme une source préoccupante de pollution intérieure. Chargée de substances chimiques persistantes, elle expose particulièrement les enfants à des risques sanitaires encore sous-estimés.

Elle semble inoffensive, presque banale. Pourtant, la poussière domestique, omniprésente dans nos habitations, pourrait bien constituer une menace silencieuse pour la santé. Accumulée sur les meubles, les sols ou les tissus, elle renferme un mélange complexe de particules et de composés chimiques potentiellement nocifs.

Des études scientifiques récentes révèlent que cette poussière ne se limite pas à des résidus visibles comme les fibres textiles, les squames de peau ou les acariens. Elle contient également des substances chimiques issues de nombreux objets du quotidien.

Parmi les plus préoccupantes figurent les PFAS, souvent désignés comme des « polluants éternels » en raison de leur forte résistance à la dégradation. Utilisés dans divers produits de consommation, ces composés s'accumulent progressivement dans les espaces intérieurs, où ils peuvent persister durant de longues périodes.

À ces substances s'ajoutent les phthalates, les bisphénols et certains retardateurs de flamme. Connus pour leurs effets de perturbation endocrinienne, ces composés sont associés à plusieurs troubles de santé, notamment des affections respiratoires, des déséquilibres hormonaux ou encore des anomalies du développement chez l'enfant.

Les populations les plus vulnérables restent les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées. Chez les plus jeunes, l'exposition est accrue en raison de comportements spécifiques, comme le fait de jouer au sol ou de porter fréquemment les objets à la bouche.

Leur organisme en pleine croissance les rend également plus sensibles aux effets toxiques. Certaines recherches évoquent même un lien entre une exposition élevée à ces substances et un risque accru de maladies graves, dont certaines formes de cancers pédiatriques.

Dans les logements anciens, le danger peut être aggravé par la présence de métaux lourds, notamment le plomb. Les particules issues de ces matériaux peuvent altérer durablement le développement neurologique des enfants exposés.

Cette pollution intérieure trouve son origine à la fois dans les équipements domestiques et dans l'environnement extérieur. Meubles, appareils électroniques, textiles ou produits d'entretien libèrent progressivement des substances chimiques, tandis que l'air extérieur, les chaussures ou encore les animaux domestiques contribuent également à introduire des polluants dans les habitations.

Face à ce constat, des gestes simples permettent de réduire significativement l'exposition. L'entretien régulier des surfaces à l'aide d'un chiffon humide, l'utilisation d'aspirateurs équipés de filtres performants, l'aération quotidienne des pièces ou encore l'habitude de retirer ses chaussures avant d'entrer sont autant de pratiques recommandées. Le choix de matériaux et de produits moins chargés en substances chimiques constitue également un levier important pour améliorer la qualité de l'air intérieur.

Si la poussière de maison fait partie intégrante du quotidien, elle ne doit plus être considérée comme anodine. Une meilleure connaissance de ses effets et l'adoption de gestes préventifs s'imposent désormais comme des enjeux essentiels de santé publique, notamment pour protéger les plus jeunes.

Youssef AVOCEGAMOU



AFFAIRE DES AUDIOS FUITÉS ET ARRESTATION EN AFRIQUE DU SUD

Kèmi Séba fragilisé par des révélations explosives



Entre révélations troublantes issues d'audios divulgués et démêlés judiciaires en Afrique du Sud, Kèmi Séba se retrouve au cœur d'une double controverse. Tandis que l'activiste tient des propos virulents contre la Russie et les dirigeants de l'Alliance des États du Sahel (AES), son interlocuteur présumé, l'artiste togolais Zaga Bambo, sort du silence pour clarifier sa position.

L'actualité de Kèmi Séba est marquée par une succession d'événements qui suscitent interrogations et polémiques. Arrêté à Pretoria en Afrique du Sud, en compagnie de son fils, l'activiste béninois est également éclaboussé par la diffusion d'enregistrements audio dans lesquels il critique sévèrement la Russie ainsi que les régimes militaires de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Face à la vague de réactions provoquée par ces révélations, l'artiste et activiste togolais Zaga Bambo, actuellement en exil en France, a pris la parole pour lever toute équivoque. Il reconnaît être l'interlocuteur de Kèmi Séba dans ces échanges, tout en niant toute

responsabilité dans leur diffusion.

Selon ses explications, leur unique conversation remonte au mois d'octobre 2025 et s'est tenue via l'application Telegram, à l'initiative de Kèmi Séba. « Je n'avais aucun contact avec lui auparavant », précise-t-il, insistant sur le caractère isolé de cet échange.

S'agissant des audios devenus viraux, Zaga Bambo affirme qu'ils ont été sortis de leur contexte et manipulés. Il évoque même l'hypothèse d'une fuite provenant de services de sécurité, soulignant que les autorités ayant procédé à l'interpellation de Kèmi Séba ont eu accès à ses appareils et à leurs contenus. Il assure, par ailleurs, que s'il avait été à l'origine de la publication, il l'aurait assumé publiquement sans détour.

Les propos attribués à Kèmi Séba dans ces enregistrements ont toutefois surpris de nombreux observateurs. L'activiste y exprime une profonde désillusion vis-à-vis des autorités militaires au pouvoir au Mali, au Burkina Faso et au Niger, qu'il accuse d'avoir confisqué l'élan révolutionnaire au profit de

leur maintien au pouvoir.

Il y prend également ses distances avec l'AES, affirmant ne pas s'y reconnaître malgré l'image qui lui est souvent associée.

Plus encore, ses déclarations à l'égard de la Russie sont particulièrement virulentes. Il y dénonce des pratiques opportunistes et manipulations politiques, exprimant son inquiétude face à l'influence croissante de Moscou dans la région sahélienne.

Parallèlement à cette polémique médiatique, la situation judiciaire de Kèmi Séba en Afrique du Sud retient l'attention. Interpellé dans un centre commercial de Pretoria, il était en compagnie de son fils âgé de 18 ans. Les autorités sud-africaines indiquent qu'ils envisageaient de transiter de manière irrégulière par le Zimbabwe pour rejoindre l'Europe.

Un troisième individu, présenté comme un facilitateur présumé, a également été arrêté dans cette affaire.

Placés en garde à vue, les mis en cause doivent comparaître devant la justice sud-africaine ce 20 avril 2026. Kèmi Séba fait par ailleurs l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par les autorités béninoises, dans le cadre d'accusations liées notamment à des faits présumés d'atteinte à la sûreté de l'État après les événements du 7 décembre 2025 à Cotonou.

La décision des autorités judiciaires sud-africaines sur une éventuelle extradition vers le Bénin est désormais très attendue.

Youssef AVOCEGAMOU

Une Pensée, un Mot,
Une Poignée de mains, un Coup de fil,
Votre présence, vos Prières . . .
tout fut infiniment apprécié.
Recevrez ici notre profonde gratitude,
nos très sincères remerciements.

Mon Seigneur mon Dieu.
Je marche résolument vers toi
Car Nul n'est Saint comme toi
Il n'y a pas d'autre Dieu que toi
Il n'y a point de rocher
en dehors de toi.

Priez pour elle !



En Mémoire de notre très Chère et Regrettée



45
ans

Monique Yabo TOUDONOU
Épouse **AHOUNOU ERNEST**

Rappelée à Dieu le Vendredi 10 Avril 2026

PROGRAMME DES OBSEQUES

*Jeu*di 23 Avril 2026

20 H 00 : Veillée de prières et de chants au quartier Tokpota Avé Maria, la voie qui mène au carrefour le destin, deuxième von à droite maison TOUDONOU André.

*Vend*redi 24 Avril 2026

20 H 00 : Veillée de prières et de chants au quartier Tokpota à côté de la Buvette TODJINOU maison AHOUNOU

*Sam*edi 25 Avril 2026

09 H 00 : Messe d'Enterrement à l'Eglise Mission Trompette pour la Nouvelle Génération (MTNG) au quartier Akonaboè, von en face l'Hôpital El-Father

11 H 00 : Enterrement au Cimetière Danto

N.B. : Les Condoléances seront reçues sur les Parvis du Cimetière

ANNONCE DE DÉCÈS

- La Collectivité DJAKA HOUNGANNOU DOZEVI de Torri-Bossito, de Gassako et de Sado
- La Collectivité WANTONVIE de Porto-Novo
- La Liée SETCHO DOGANOU
- La Collectivité AHOUNOU
- La Collectivité HOUETO BAH de Bagoro et de Hlinkomey
- La Collectivité OLIVIER de Montaguere / d'OLIVEIRA
- La Famille TOUDONOU de Gassako, de Sado
- La Famille LOKO de Zinvié
- La Famille AGAOUNGA de Porto-Novo
- Les Familles : AHOUNOU - AGUEMON - HODONOU
- ZANNOU - AHOUANDJINOU - GNONLONFOUN - NOUTAÏ de Hlinkomey

LES FRERES ET SOEURS DE LA DEFUNTE

- Monsieur TOUDONOU N. Patrice, son épouse et leurs enfants
- Monsieur TOUDONOU A. Ernesto, son épouse et leurs enfants

- Monsieur TOUDONOU Vladimir, son épouse et leurs enfants
- Monsieur TOUDONOU Serge, son épouse et leurs enfants
- Madame TOUDONOU Nadia, son époux et leurs enfants
- Madame TOUDONOU Carmen, son époux et leurs enfants

LES FRERES ET SOEURS DE L'EPOUX

- Feue AHOUNOU Conforte épouse Feu d'OLIVEIRA Joseph et leurs enfants
- Monsieur AHOUNOU Josué son épouse et leurs enfants
- Monsieur AHOUNOU Athanase son épouse et leurs enfants
- Monsieur AHOUNOU Jonas son épouse et leurs enfants
- Monsieur AHOUNOU Alexis, son épouse et leurs enfants
- Monsieur AHOUNOU William, son épouse et leurs enfants
- Madame AHOUNOU Eliane
- Monsieur AHOUNOU Patrick, son épouse et leurs enfants
- Monsieur AHOUNOU Alain, ses épouses et leurs enfants
- Madame AHOUNOU Judith, son époux et leurs enfants

LES ENFANTS DE LA DEFUNTE

- AHOUNOU Jordan, Doriane, David et Elysée

Les Familles Parentes alliées et amies ont le profond regret de vous annoncer le décès tragique de leur chère Aimée, Petite-fille, Fille, Soeur, Épouse, Mère, Tante, Cousine et Amie.

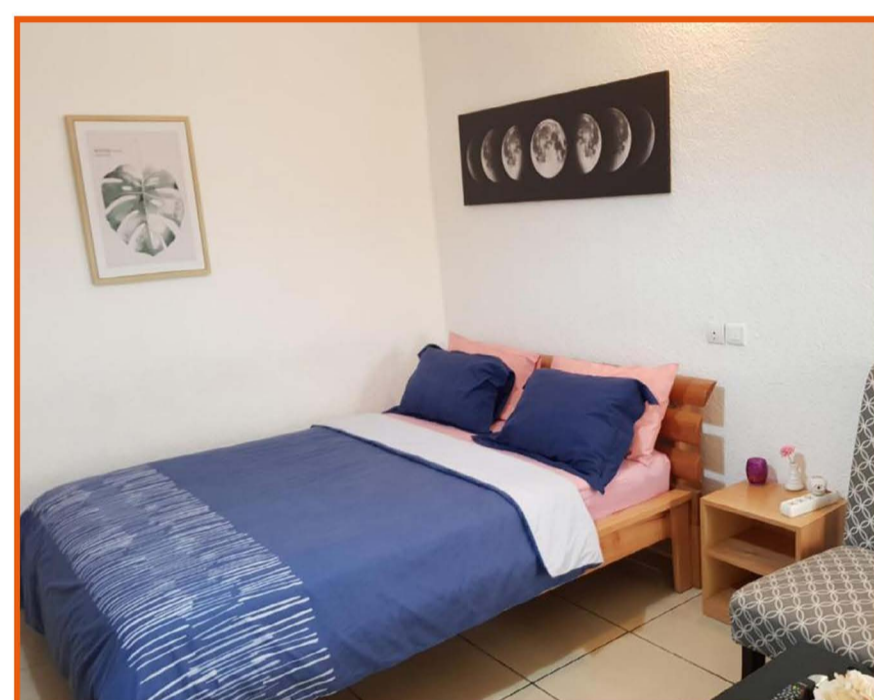
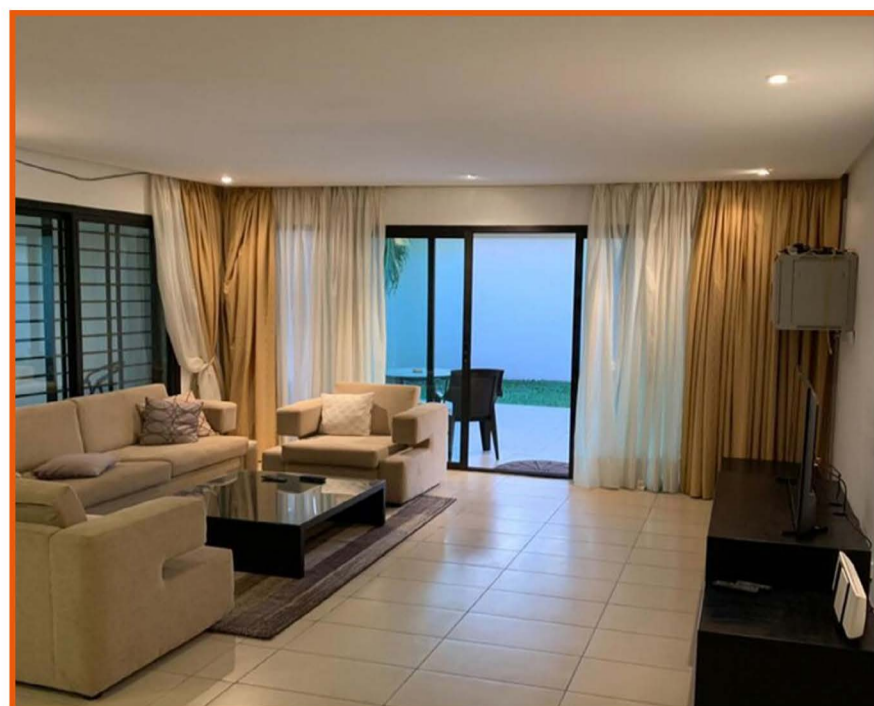
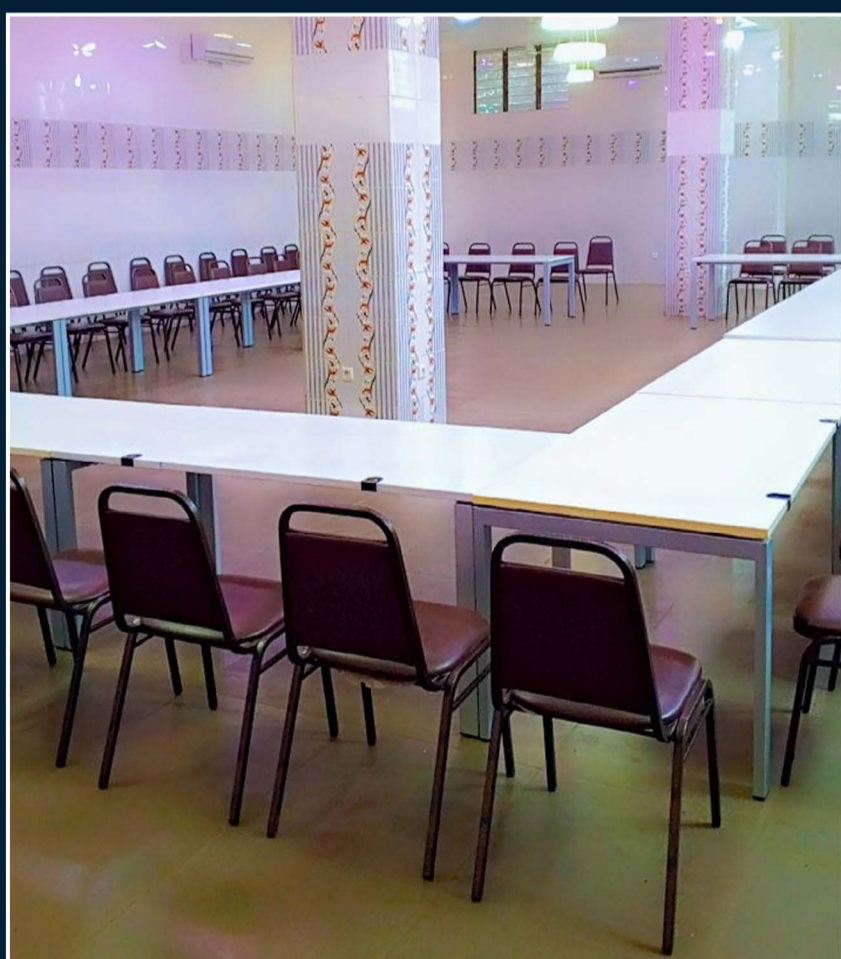
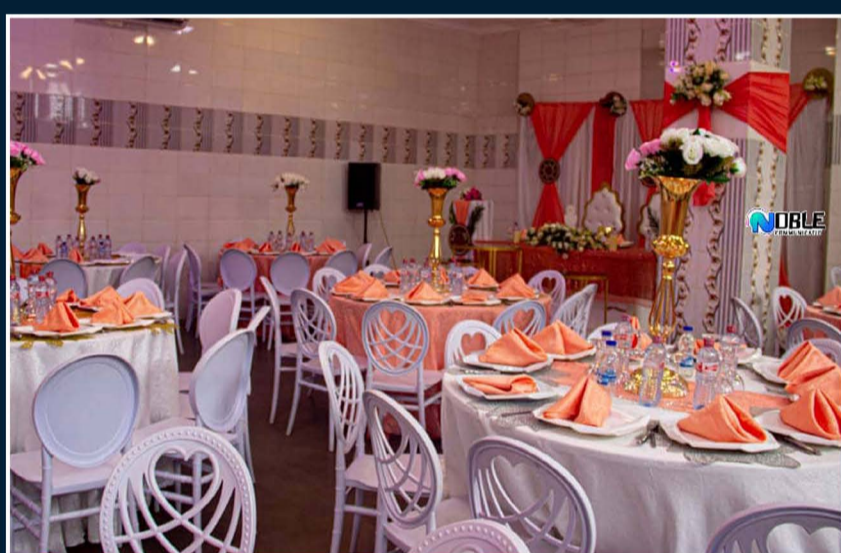


Monique Yabo TOUDONOU
Épouse **AHOUNOU ERNEST**

Rappelée à Dieu le Vendredi 10 Avril 2026 dans sa 45^{ème} Année

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOUE



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707